



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

Jehle Umweltdienste GmbH
Rheinweg 5
4322 Mumpf



Durée de l'accréditation :
09.06.2017 au 08.06.2022

(1ère accréditation: 09.06.2017)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour le prélèvement et les analyses de l'air et matériaux de construction, sol, déchets, les analyses d'amiante et des fibres artificiel, méthodes de mesure des conditions climatique

Norme internationale : ISO/CEI 17025:2005

Norme suisse : SN EN ISO/IEC 17025:2005

3003 Berne, le 09.06.2017
Service d'accréditation suisse SAS

Responsable du SAS
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage, d'inspection et de certification de systèmes de management, de certification de personnes et de certification de produits, de processus et de prestations de services, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de systèmes de management et de certification de produits, de processus et de prestations de services, et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'essais et d'étalonnage.